

# Faire vivre LA SOLIDARITÉ.

RAPPORT FINANCIER 2025



**FÉDÉRATION  
DES ACTEURS  
DE LA SOLIDARITÉ**

**HAUTS-DE-FRANCE**

Mai 2026

Fédération des acteurs de la solidarité Hauts-de-France – 199/201 rue Colbert - 59000 Lille

# SOMMAIRE

- 4** Rapport de gestion du trésorier
- 16** Compte de résultat
- 19** Bilan
- 22** Budget prévisionnel



# RAPPORT DE GESTION DU TRÉSORIER

## Fonctionnement et faits marquants

La construction du budget prévisionnel 2025 s'est inscrite dans une démarche à la fois prudente, réaliste et volontairement mobilisatrice de l'ensemble des parties prenantes de la Fédération. Elle a reposé sur une **méthode participative**, impliquant étroitement l'équipe salariée et la gouvernance.

Ce budget a été élaboré comme un véritable « crash test » de notre modèle économique, avec pour objectif de **rendre visibles les tensions structurelles qui pèsent sur le fonctionnement de la Fédération**, afin de garantir la sincérité du budget qui était présenté.



### DES CHARGES ÉVALUÉES DE MANIÈRE RÉALISTE, INTÉGRANT :

- La poursuite des effets de l'inflation sur les coûts de fonctionnement ;
- Le maintien d'une équipe salariée stable, dans une logique de pérennité de l'emploi et de continuité des missions : 8 salariés (1 assistant, 4 chargées de missions, 2 cheffes de projets, 1 déléguée régionale) ;
- Une attention renforcée portée à la maîtrise des dépenses, avec une implication collective de l'équipe pour identifier des marges d'économie.

### DES PRODUITS ESTIMÉS AVEC PRUDENCE, PRENANT EN COMPTE :

- Les incertitudes pesant sur certains financements, notamment liés à la réorientation ou à la non-reconduction de certaines actions ;
- Le renouvellement des **subventions** pour les conventions pluriannuelles ou les partenariats anciens, appelées avec une hausse de 3 % pour couvrir la hausse des coûts ;
- Une **estimation prudente** des cotisations au regard des difficultés vécues par les associations.



Dans ce contexte, le budget prévisionnel 2025 faisait apparaître une **recherche de financement complémentaire à hauteur de 37 601 €**.

Pour autant, **l'exercice comptable 2025 se solde par un excédent de 45 030 €**.

**Ce résultat est le fruit d'une année de travail intense menée par l'ensemble composantes de la Fédération des acteurs de la solidarité Hauts-de-France, et plus particulièrement par l'équipe salariée.**

Les marges de manœuvre identifiées et chiffrées dans le cadre de la stratégie de construction du budget ont été mises au travail, tant du côté :

- De la mobilisation de ressources supplémentaires ;
- Que de la poursuite des efforts d'optimisation des charges.

La Fédération a su faire preuve d'agilité et développer de **nouveaux projets**, à la fois porteur de sens et alignés avec ses principes d'actions : accompagner le réseau, contribuer à la construction des politiques publiques, tout en portant les valeurs inscrites dans son projet fédéral.

Ils ont permis de **compléter ses sources de financements**, tout en proposant de **nouveaux services aux adhérents** ou en **alimentant le volet plaidoyer** de nos activités.



Dans le même temps, **le niveau de mobilisation des adhérents est demeuré élevé.**

**Les cotisations et contributions régionales**, même si elles sont en **diminution par rapport à l'exercice 2024**, sont **supérieures à notre estimation** prudente initiale.

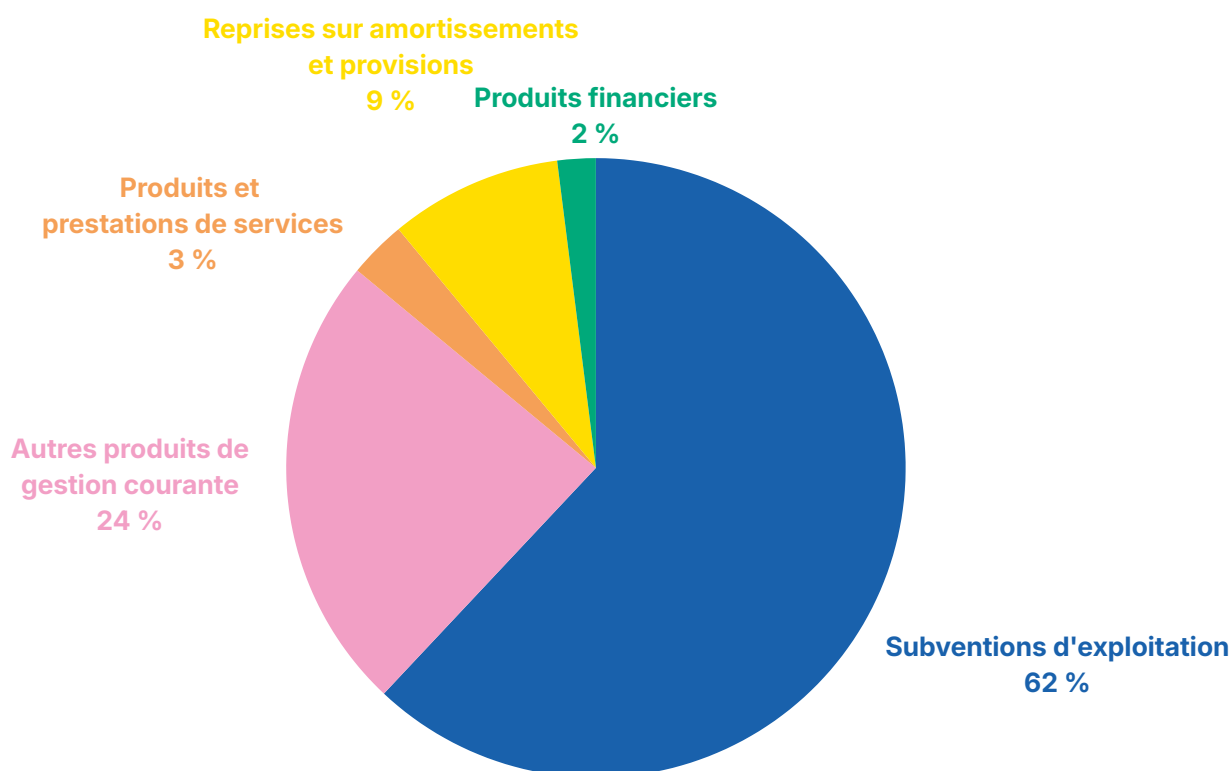
Au regard du contexte budgétaire des associations, cela traduit **un attachement fort au collectif et à la dynamique fédérale.**

## LES PRODUITS – 1 097 872 €

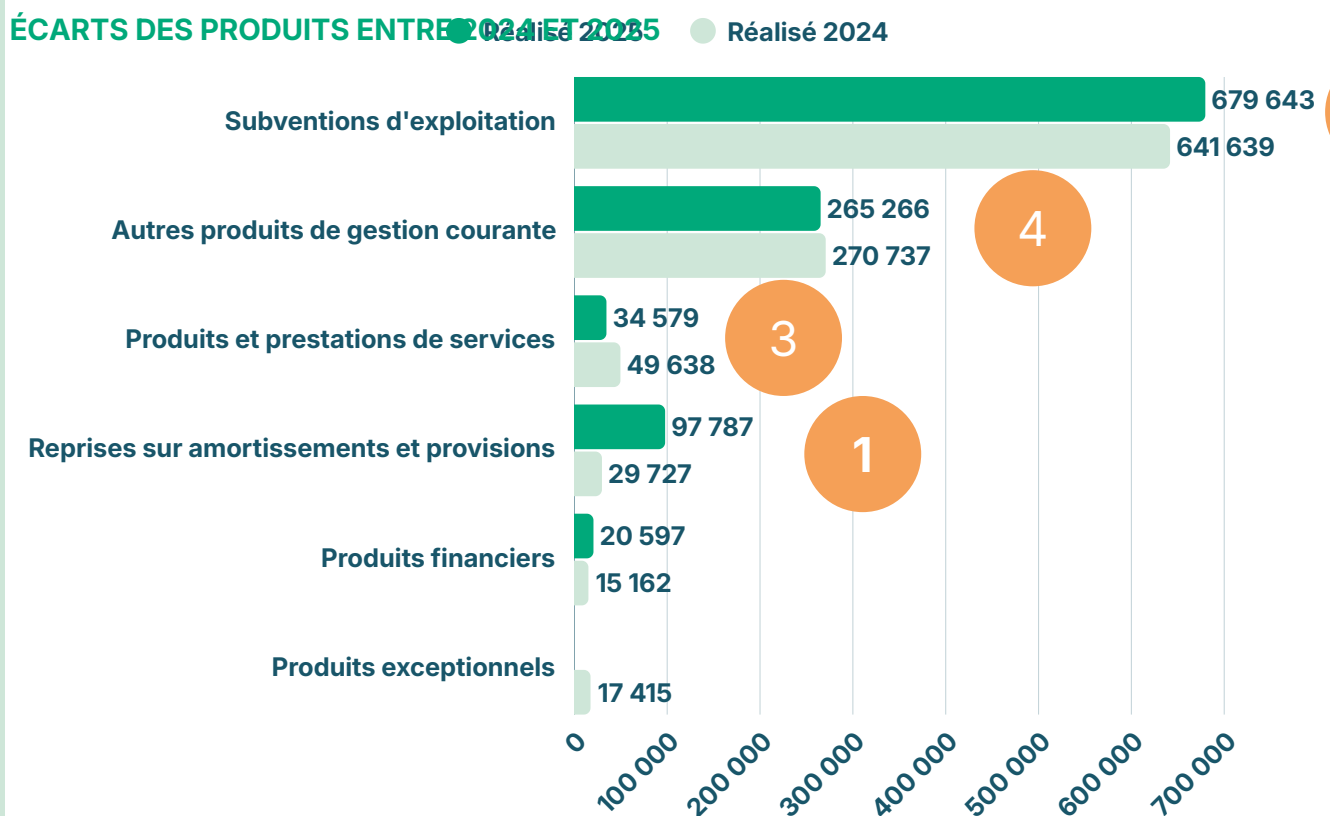
### Des ressources d'origine majoritairement publiques (subventions)

Si l'on considère les fonds dédiés issus de subventions (intégrés en *Reprises sur amortissement et provisions*), **le taux de financements publics atteint 71 % des produits**, soit 6 % de plus qu'en 2024. 24 % proviennent des contributions et cotisations (intégrées en *Autres produits de gestion courante*), 3 % de la vente de prestation (principalement des formations et la mise à disposition pour une partie de leur temps des salariées de la Fédération des acteurs de la solidarité Hauts-de-France à l'IRIAE Hauts-de-France).

### RÉPARTITION DES PRODUITS



## Quelques éléments significatifs



1

**Le montant des reprises sur amortissement et provisions de 97 787 € est en hausse de 229% par rapport à l'année 2024 (soit + 68 060 € mais en baisse de 38 553 € par rapport au budget prévisionnel de l'année).**

Les reprises sur amortissements et provisions traduisent la **mobilisation de fonds dédiés constitués les années précédentes**.

La forte hausse par rapport à 2024 s'explique par la **reprise de fonds dédiés constitués en 2024 et utilisés en 2025**, concernant la réalisation des projets d'accompagnement du secteur AHI dans le Pas-de-Calais, des 3 SIAO du Nord, et de la mise en œuvre du déploiement des formations PRISME dans le Nord.

**Le niveau inférieur au budget prévisionnel traduit un décalage dans la réalisation de certaines actions**, en accord avec le financeur. C'est notamment le cas de l'étude sur l'observation des publics en hébergement pour lequel le financement a été accordé fin 2024. L'action se poursuivra jusqu'en 2026.

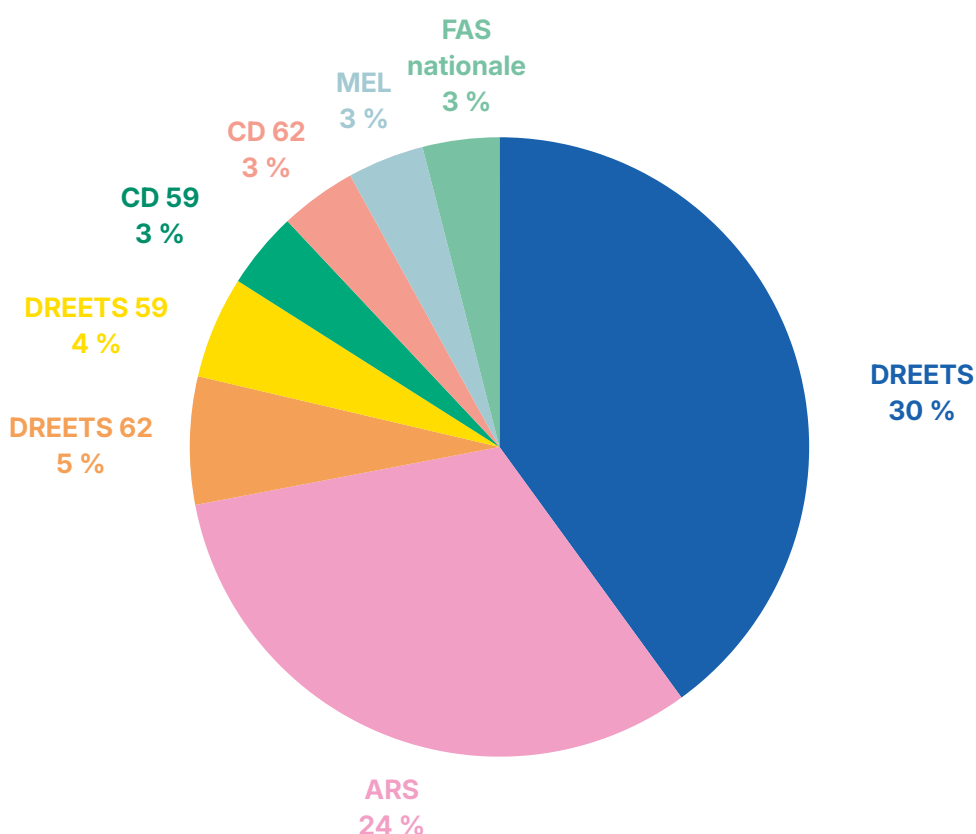
2

**Des subventions d'exploitation pour 679 643 € en hausse de 6% par rapport à l'année 2024 (soit + 38 004 € de 151 847 € par rapport au budget prévisionnel de l'année).**

Les subventions d'exploitation constituent, comme les années précédentes, **le socle du modèle économique de la Fédération.**

Rappelons ici que le budget prévisionnel affichait des financements complémentaires à aller chercher. L'exercice 2025 confirme la **solidité des partenariats avec les services de l'État, les collectivités territoriales et la Fédération nationale.** Dans un contexte budgétaire contraint, le maintien et la progression des financements traduisent la **reconnaissance du rôle structurant de la Fédération en tant que tête de réseau.**

### LA PART DES FINANCEURS DANS LES SUBVENTIONS ALLOUÉES



**Comme les années précédentes, ces financements se répartissent entre :**

- des soutiens à notre activité de tête de réseau pour 26%,
- et des financements fléchés vers des projets spécifiques pour 74%.

Même si ces deux volets s'auto-alimentent, **l'équilibre entre le financement de l'activité de tête de réseau et les projets a basculé en 2025**, alors qu'il était encore proche du 50/50 en 2024.

**L'année 2025 se caractérise par :**

- La poursuite des actions engagées en 2024,
- Le déploiement de plusieurs nouvelles actions : une réflexion avec en point d'orgue une journée régionale sur « L'accueil de personnes avec animaux en hébergement » avec le soutien de la DREETS, une étude sur les besoins d'accompagnement des publics en hébergement co-portée avec l'URIOPSS, également soutenue par la DREETS, le renouvellement du plan d'action « Addiction et IAE » cofinancé par la DREETS et l'ARS, le soutien de la DIPLP au renforcement des actions du CRPA.

3

**Les produits des prestations de services pour 34 579 € sont en baisse de 30% par rapport à 2024 (soit - 15 059 € et en baisse de 61 868 € par rapport au budget prévisionnel de l'année).**

Les prestations de services sont en nette diminution.

**La baisse par rapport à l'année 2024 s'explique par 2 phénomènes :**

- La baisse du montant facturé à l'inter-réseau IAE. Conditionné par la convention de l'IRIAE avec la DREETS sur les sujets liés à l'insertion par l'activité économique, la mise à disposition de personnel que nous facturons à l'IRIAE n'a pu être valorisée au-delà de 5 500 € contre 15 000€ en 2024.
- La baisse des ventes liées à notre activité « formation ». En effet, nous avons vendu pour 4 833 € de formation en moins en 2025. Cette donnée est à relativiser. En effet, nous n'avons pas déployé moins de formations. Nous avons trouvé des soutiens financiers pour les rendre plus accessibles aux associations.

**La baisse importante par rapport au budget prévisionnel** de l'année s'explique par l'arrivée d'un financement non-prévu au budget pour compenser les charges d'une action. Pour équilibrer l'action « Plan addiction IAE », nous avons imaginé que la formation qui fait partie de l'action ferait l'objet d'une facturation aux structures pour 63 000 €. Le co-financement de la DREETS de cette action, aux côtés de l'ARS, connu très tardivement a permis de ne pas appeler de facturation auprès des bénéficiaires de l'action.

**La part des prestations de services fluctuent chaque année**, ce qui nous conforte dans l'idée de **ne pas bâtir un modèle basé sur la prestation de services**. La Fédération a souhaité conserver son agrément d'organisme de formation de manière à pouvoir rendre ce **service aux adhérents** : construire une formation sur-mesure pour laquelle ils ne trouvent pas de réponse auprès des écoles du travail social.

Si **la part des produits des activités annexes peut paraître symbolique**, elle inclut cependant, depuis fin 2024, la vente des productions de la Fédération Hauts-de-France aux associations non-adhérentes, le bénéfice du travail fourni par la fédération en matière d'outillage pour ses adhérents restant gratuit et entrant dorénavant dans le « panier de l'adhérent ».

4

**Les autres produits de gestion courante de 265 266 € sont en baisse de 2 % par rapport à l'année 2024 (soit - 5 470 € mais en hausse de 31 028 € par rapport au budget prévisionnel de l'année).**

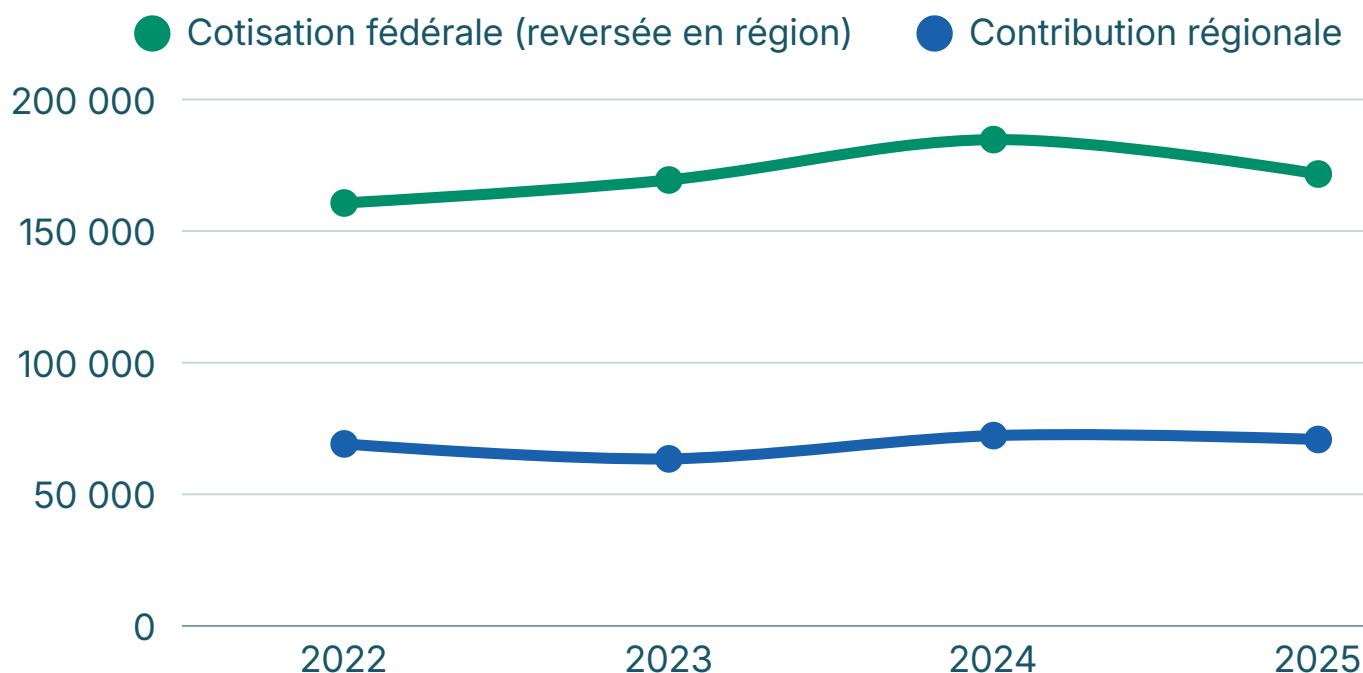
Les autres produits de gestion courante reposent principalement sur les cotisations et contributions des adhérents.

Les variations liées à l'exercice 2025 sur les cotisations fédérales et les contributions régionales représentent **une baisse de 14 546 €** par rapport à l'année 2024, alors que cette variation était une hausse de 18 000 € entre 2024 et 2023.

En région comme au niveau national, **les cotisations et contributions sont en baisse** :

- -7 % sur les cotisations fédérales ;
- -2 % sur les contributions régionales.

## ÉVOLUTION DES COTISATIONS FÉDÉRALES ET CONTRIBUTIONS RÉGIONALES SUR LES 4 DERNIÈRES ANNÉES



L'enquête de la Fédération des acteurs de la solidarité nationale, « Associations de solidarité en voie de disparition » de septembre 2025 l'a montré, le secteur est fragilisé par des difficultés structurelles profondes. Les charges incompressibles liées aux obligations de fonctionnement ou encore aux obligations employeurs, imposées depuis plus de 2 ans maintenant aux associations de notre réseau, additionné à des financements soit qui n'augmentent pas, soit qui diminuent, réduisent les capacités d'action des associations. A minima les trésoreries sont fragiles, au pire, les activités sont remises en cause.

La Fédération a toujours accompagné, avec ces marges de manœuvre, ses adhérents en difficulté. En 2025, pour deux adhérents proches de la cessation de paiement, la Fédération a autorisé une exonération temporaire.

Ces alertes, au-delà d'être le symptôme de la difficulté dans laquelle se trouvent nos adhérents, nous interrogent sur à la fois notre propre modèle économique, mais aussi les moyens dont nous disposons pour nos actions de plaidoyer et de lobbying, alors même qu'il est de plus en plus crucial de tenter de peser sur les politiques publiques.



### Autres informations utiles

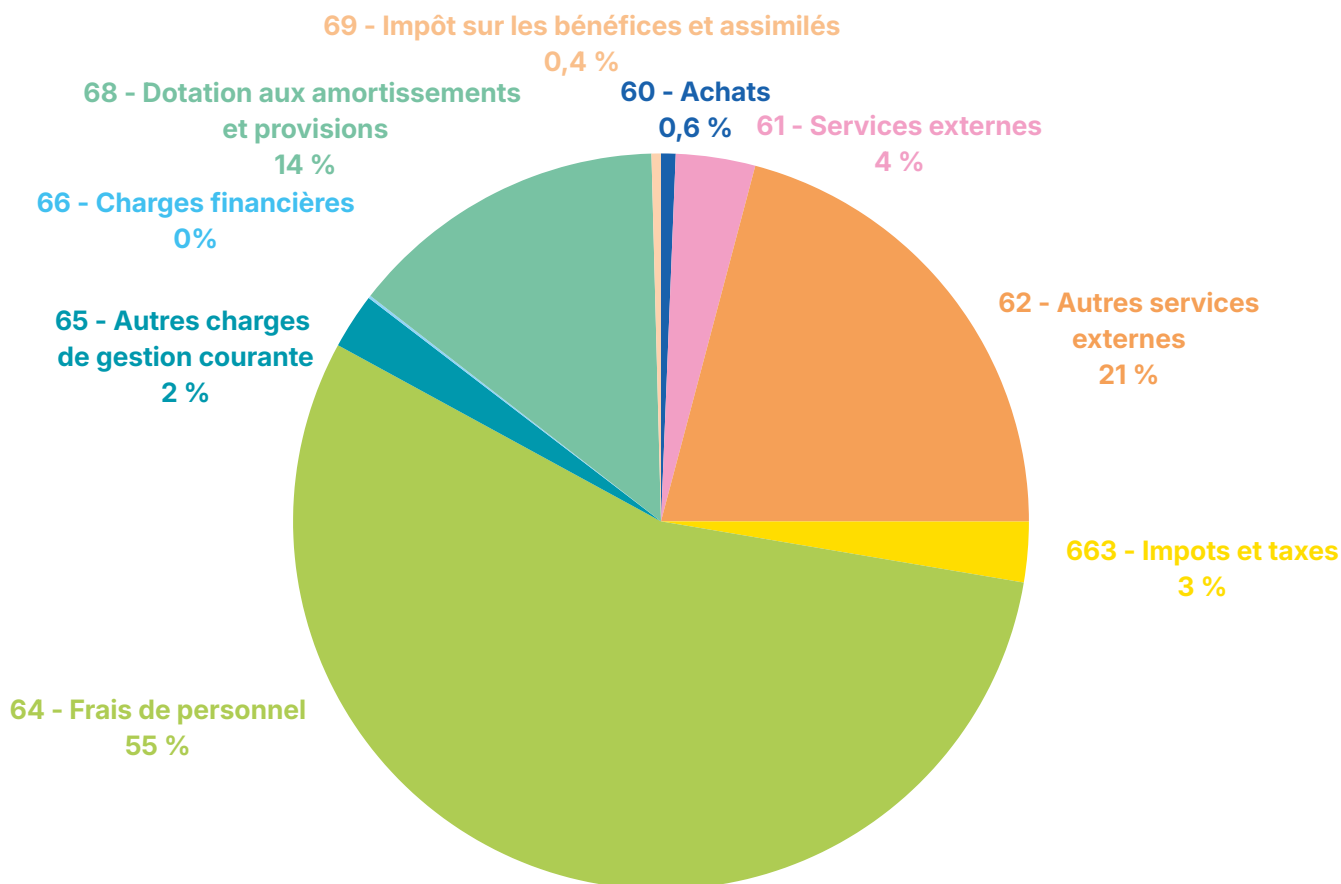
Les **produits financiers** correspondent aux intérêts des placements de trésorerie opérés par la Fédération (20 597 €).

Il n'y a **aucun produit exceptionnel** constaté sur l'exercice 2025.

La reprise de la taxe d'habitation de 2020, prescrite, a été reclassée en autres produits de gestion courante (6 788 €) conformément à la simplification des états financiers en vigueur.

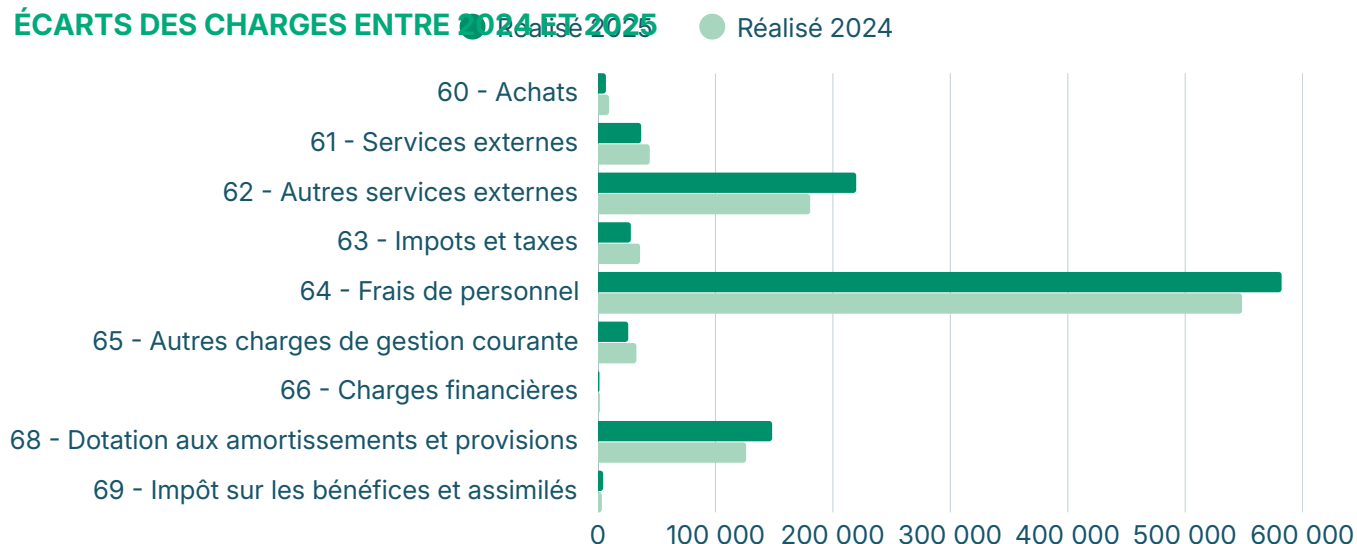
# LES CHARGES – 1 052 843 €

## RÉPARTITION DES CHARGES ENTRE 2024 ET 2025



La répartition des charges de l'année 2025 traduit avec réalisme l'activité de la Fédération. Les ressources humaines représentent 55% des dépenses. Elles sont le pilier de l'activité de la Fédération, et permettent de répondre avec engagement aux besoins des adhérents, et aux orientations de notre projet fédéral. Pour 21% des dépenses, des compétences spécifiques viennent renforcer celles de l'équipe sur des projets particuliers, ainsi que sur la gestion de l'association, les nombreux déplacements nous permettent d'intervenir sur l'ensemble des territoires de la région.

### ÉCARTS DES CHARGES ENTRE 2024 ET 2025



1

**Les services externes et autres services externes pour 256 568 € sont en hausse de 10% par rapport à l'année 2024 (soit + 31 844 € mais en baisse de 59 658 € par rapport au budget prévisionnel de l'année).**

Ces charges évoluent avec l'activité.

La hausse par rapport à l'année 2024 s'explique par la mise en œuvre de nouveaux projets : Accompagnement de personnes avec animaux, l'étude sur les besoins des publics en hébergement, l'accompagnement des SIAO du Nord.

En revanche, le niveau inférieur au budget prévisionnel traduit à la fois une bonne maîtrise des dépenses d'une part, mais aussi le report d'une partie des actions sur l'année 2026, dont l'étude concernant les besoins des personnes en hébergement.

Dans les projets que porte la Fédération, nous tenons à être alignés avec nos valeurs, à **valoriser financièrement l'implication de nos partenaires**, et à **compenser l'investissement de nos adhérents**, dès que nous le pouvons et dès lors qu'il relève d'un engagement supplémentaire à leurs missions habituelles.

Les cotisations et participations de la Fédération sont stables, et sont cohérentes avec le projet de la Fédération qui vise à s'inscrire dans un réseau pertinent au regard de son projet associatif. Ainsi, la Fédération adhère à : l'ARTS, ADERE, le CNAHES, la CMAO, la CRESS, l'IRIAE, le GRIEP, l'OR2S, l'AES, et à l'association DALO.

2

**Les charges de personnel s'élèvent à 582 077 €. Elles sont en hausse de 6% par rapport à l'année 2024 (soit + 33 654 € et de 10 608 € par rapport au budget prévisionnel de l'année).**

Les charges de personnel constituent le premier poste de dépenses.

Au-delà des effets prévus comme l'ancienneté, la hausse des charges de personnel sur 2025 reflète l'adaptation des ressources humaines aux besoins d'une part, et la volonté de proposer des périodes d'accueil dans le poste aux nouveaux collaborateurs qui puissent être sécurisante.

En effet, dès que c'est possible, une **période de tuilage de 15 jours** est mise en place lorsqu'un nouveau collaborateur en remplace un qui quitte la Fédération. En 2025, deux nouveaux collaborateurs ont pris leur fonction, et une troisième a été remplacée durant son congés maternité. Ces **aléas** expliquent cette hausse de 2% des charges de personnel, par rapport aux prévisions initialement faites dans le budget prévisionnel.

3

**Les dotations aux amortissements et provisions pour 148 250 € sont en hausse de 18% par rapport à l'année 2024 (soit 22 110 € et de 101 696 € par rapport au budget prévisionnel de l'année).**

A l'exception d'une revalorisation de la provision pour départ à la retraite, conforme aux usages comptables, ce sont les fonds dédiés de subventions qui composent très majoritairement ce compte. **Les fonds dédiés** constitués pour un montant de 117 021 € en 2025 sont plus importants qu'en 2024 où ils représentaient 83 897 €, et sont en partis le fruit du travail de recherches de financement complémentaires de l'équipe.

De nouveaux projets ont obtenu le soutien de financeurs en fin d'année, et nous autorisant à reporter les réalisations en année N+1 : Accompagnement à la rédaction de convention tripartites dans le Nord, Accompagner les acteurs AHI face aux évolutions du secteur dans le Pas-de-Calais, l'étude des besoins des publics en hébergement.

Par ailleurs, les non-atteints budgétaires des projets soutenus par l'ARS sont maintenant considérés, avec l'accord du financeur, comme des fonds dédiés nous permettant de maintenir notre partenariat et de mettre en œuvre nos actions en année N+1.

Enfin, **la dotation aux amortissements**, relative à l'usage du matériel de la Fédération des acteurs de la solidarité, se porte à 26 542 € et accuse une très légère baisse de 620 € par rapport à 2024. Il s'agit principalement des amortissements liés aux travaux de réaménagement des locaux effectués en 2022.



### **Autres informations utiles**

**Les achats ont diminué de 2 655 €** entre 2024 et 2025 mais sont cohérents avec le budget prévisionnel, et sont le reflet d'une volonté de maîtrise des coûts mise à l'œuvre au quotidien par l'équipe salariée.

**Les charges financières sont entièrement constituées d'intérêts d'emprunt pour 1 219 €** (emprunt contracté dans le cadre de la réfection des fenêtres et toitures).

### **Informations sur les rémunérations et avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants de l'association**

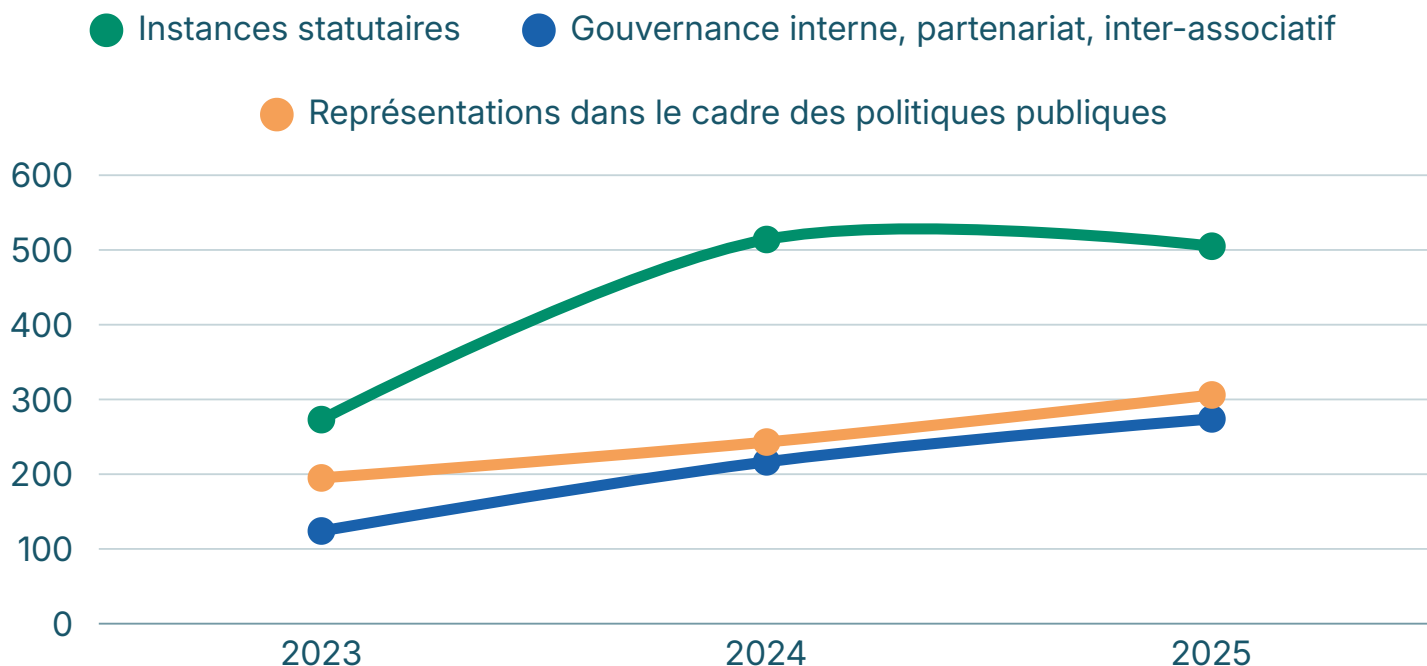
Compte tenu de l'organisation et de la répartition des pouvoirs au sein de l'association, la communication du montant des rémunérations et avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés visés par l'article 20 de la loi n° 2006-586 du 23 mai 2006 reviendrait à indiquer une rémunération individuelle. Aussi, l'information n'est-elle pas jointe à ce rapport financier. D'autre part, il est signifié qu'aucun avantage en nature n'est alloué au sein de l'association.

## **LA VALORISATION DU BÉNÉVOLAT**



Depuis 2023, nous nous sommes dotés d'un outil permettant de valoriser le bénévolat. Il considère, pour les administrateurs issus des collèges bénévoles et personnes accueillies et accompagnées leur investissement dans les instances statutaires, leur participation aux actions de la Fédération (animation de groupes de travail, rendez-vous de travail...) ainsi que leur implication dans les représentations de la Fédération au sein des instances liées à la déclinaison des politiques publiques ou partenariales.

## ÉVOLUTION DES TEMPS BÉNÉVOLES À LA FÉDÉRATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ HAUTS-DE-FRANCE SUR LES 3 DERNIÈRES ANNÉES (EN NOMBRE D'HEURES)



Cette valorisation se porte à 37 020 €, soit une hausse de 15 % en un an.

Le temps investi par les bénévoles a augmenté de 11 % par rapport à l'année 2024.

La nécessité de réunir les instances de gouvernance pour déterminer les actions de plaidoyer et les lignes politiques de la Fédération ont largement mobilisés les administrateurs au regard de l'actualité, mais c'est bien les questions de partenariat inter-associatif et de représentation dans le cadre des politiques publiques qui a connu l'augmentation la plus forte sur cette dernière année.

La présence de la Fédération dans ces instances est d'autant plus importante que le secteur est en difficulté et que les besoins des publics ne cessent d'augmenter.

## ANALYSE DU BILAN FINANCIER



Le montant des acquisitions d'immobilisations de l'année est quant à lui de 3 053 € (principalement PC portable) et les sorties sont de 2 427 € (en 2024, le total des acquisitions d'immobilisations s'élevait à : 2 767 €).

Les créances à la clôture de l'exercice s'élèvent à 173 255 €, il s'agit de subventions et de factures restant à encaisser au titre de l'exercice 2025, ainsi que de cotisations à recevoir.

Le niveau de trésorerie d'un montant de 1 003 781 € représente plus d'un an de fonctionnement, ce niveau est nécessaire pour palier l'encaissement parfois tardif des subventions.

**Les fonds propres de l'association sont de 1 053 374 €**, il s'agit principalement de réserves pour financer des projets futurs.

**Les dettes sont de 455 696 €**, elles concernent principalement des dettes envers les fournisseurs et les organismes sociaux.

La situation de la Fédération des acteurs de la solidarité Hauts-de-France lui permet de maintenir un niveau d'activité et de prestation stable pour ses adhérents et partenaires malgré un avenir incertain et un contexte politique qui fin 2025, laisse présager des difficultés pour les années 2026 et 2027.

## TRÉSORERIE

Le bilan financier laisse apparaître au 31/12/2025 **une trésorerie positive de 1 003 781 €** (dont 600 000 € qui sont placés dans des comptes à termes). Les subventions étant perçues principalement en fin d'année, il est nécessaire pour la fédération d'avoir une trésorerie solide pour engager et mener à bien ses projets sur les 8 premiers mois de l'année.

## AFFECTATION DU RÉSULTAT



**Soumis au vote de l'Assemblée Générale :**

*Nous proposons d'affecter le résultat excédentaire au 31/12/2025 de 45 029,68 € en « réserves affectées à la mise en œuvre du projet fédéral ».*

## ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Néant.

## PERSPECTIVES 2026



Fin 2024, nous avons partagé notre crainte : **une période de fortes tensions pour l'année 2025**. Cette crainte s'est malheureusement confirmée, et semble se renforcer pour l'année 2026. Pour la deuxième année consécutive, les associations de notre secteur devront compter sur leurs trésoreries déjà largement amoindries pour entamer l'année, dans **l'attente des délégations de crédits qui tarderont suite à l'absence d'une loi de finance en tout début d'année**.

Le contexte de restriction budgétaire global, tant du côté de l'État que des collectivités, tend à se renforcer.

**Le budget prévisionnel de l'année 2026 est équilibré**, notamment grâce aux projets opérationnels portés par l'équipe, qui ont trouvé un écho favorable auprès des financeurs. Leur engagement et notre responsabilité employeur nous inviteront à porter **une réelle attention aux charges de travail** qui ont déjà été largement mises en tension.

Nos relations avec nos financeurs, si elles ne sont pas localement remises en cause, et le fruit d'un travail de confiance, restent, d'une part, **dépendantes des moyens et des orientations impulsés par le gouvernement et /ou les instances de gouvernance des collectivités locales** ; d'autres part, souvent liées à la **mise en œuvre de projets spécifiques** nécessitant expertise et réactivité accrue de la part de l'équipe.

Les soutiens sur l'activité tête de réseau de la Fédération, que nous appelons de nos vœux, s'amointrissent chaque année, **remettant en cause l'équilibre qui permet à la Fédération de répondre aux besoins de ses adhérents sur le volet plaidoyer**.

**Les équilibres restent fragiles** et nous savons qu'il nous faudra probablement **accompagner, davantage encore, nos adhérents en difficulté**.

La Fédération devra continuer à arbitrer entre développement de son activité et maîtrise de ses charges, en particulier en matière de ressources humaines qui constituent le socle de son action. Les perspectives 2026 s'inscrivent ainsi dans **une logique de consolidation** : stabilisation de l'équipe, priorisation des projets en fonction de leur impact pour les adhérents, et poursuite des dynamiques partenariales. Dans un contexte de transformation des politiques publiques et d'évolution des besoins du secteur, la Fédération devra également **maintenir sa capacité d'innovation et d'adaptation**, afin de continuer à jouer pleinement son rôle de tête de réseau au service de ses adhérents et des personnes accompagnées.

The background of the entire page is a repeating pattern of small yellow dots arranged in a grid. The dots are evenly spaced and cover the entire area.

# COMPTE DE RÉSULTATS

# PRÉSENTATION PAR COMPTES REGROUPÉS

DEPENSES	Réalisé 2024	Budget 2025	Réalisé 2025
Total 60 - Achats	9 382,11	7 113,25	6 727,43
Total 61 - Services externes	44 060,12	54 326,18	36 723,64
Total 62 - Autres services externes	180 663,56	261 900,07	219 844,20
Total 63 - Impôts et taxes	35 807,28	36 190,79	27 923,39
Total 64 - Frais de personnel	548 422,91	571 468,66	582 076,96
Total 65 - Autres charges de gestion courante	32 667,83	32 990,85	25 715,66
Total 66 - Charges financières	1 572,30	1 219,01	1 218,98
Total 67 - Charges exceptionnelles	100,00	-	-
Total 68 - Dotation aux amortissements et provisions	126 140,14	46 554,23	148 250,43
Total 69 - Impôt sur les Bénéfices et Assimilés	3 260,00	-	4 362,00
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>982 076,25</b>	<b>1 011 763,04</b>	<b>1 052 842,69</b>

PRODUITS	Réalisé 2024	Budget 2025	Réalisé 2025
Total 70 - Produits et prestations de services	49 638,41	96 447,21	34 579,32
Total 74 - Subvention d'exploitation	641 639,56	527 795,89	679 642,51
Total 75 - Autres produits de gestion courante	270 736,62	234 237,94	265 266,43
Total 76 - Produits financiers	15 162,44	14 864,74	20 597,11
Total 77 - Produits exceptionnels	17 412,00	6 788,00	-
Total 78 - Reprises sur amortissement, provisions - fonds dédiés	29 727,00	136 339,63	97 787,00
Total 79 - Transfert de charges	-	-	-
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>1 024 316,03</b>	<b>1 016 473,41</b>	<b>1 097 872,37</b>
<b>RESULTAT BP</b>	<b>42 239,78</b>	<b>4 710,37</b>	<b>45 029,68</b>

# COMPTE DE RÉSULTAT 2024

	Exercice N 31/12/2025	Exercice N-1 31/12/2024
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Cotisations	242 499	257 045
Ventes de biens et de services		
<i>Ventes de prestations de services</i>	34 579	49 638
Produits de tiers financeurs		
<i>Concours publics et subventions d'exploitation</i>	679 643	618 224
<i>Contributions financières</i>		23 416
Reprises sur amort., dépréciations, provisions et transferts de charges	13 890	1 032
Utilisation des fonds dédiés	83 897	28 695
Autres produits	22 768	13 692
<b>Total I</b>	<b>1 077 275</b>	<b>991 742</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Autres achats et charges externes	263 295	234 106
Aides financières	23 376	32 586
Impôts, taxes et versements assimilés	27 923	35 807
Salaires et traitements	420 787	400 005
Charges sociales	161 290	148 418
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	26 542	27 162
Dotations aux provisions	4 687	15 081
Reports en fonds dédiés	117 021	83 897
Autres charges	2 340	82
<b>Total II</b>	<b>1 047 262</b>	<b>977 144</b>
<b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>30 014</b>	<b>14 597</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Autres intérêts et produits assimilés	20 597	15 162
<b>Total III</b>	<b>20 597</b>	<b>15 162</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Intérêts et charges assimilées	1 219	1 572
<b>Total IV</b>	<b>1 219</b>	<b>1 572</b>
<b>2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)</b>	<b>19 378</b>	<b>13 590</b>
<b>3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)</b>	<b>49 392</b>	<b>28 188</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
<b>Total V</b>		<b>17 412</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
<b>Total VI</b>		<b>100</b>
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)</b>		<b>17 312</b>
Impôts sur les bénéfices (VIII)	4 362	3 260
<b>Total des produits (I+III+V)</b>	<b>1 097 872</b>	<b>1 024 316</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)</b>	<b>1 052 843</b>	<b>982 076</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>45 030</b>	<b>42 240</b>

<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Bénévolat	37 020	32 223
<b>Total</b>	<b>37 020</b>	<b>32 223</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Personnel bénévole	37 020	32 223
<b>Total</b>	<b>37 020</b>	<b>32 223</b>

**BILAN**

# BILAN ACTIF 2025

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/12/2025	Net au 31/12/2024
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
Immobilisations incorporelles				
<i>Concessions, licences, logiciels, droits et valeurs similaires</i>	7 144	7 144		
Immobilisations corporelles				
<i>Constructions</i>	355 770	161 538	194 232	216 372
<i>Installations techniques, matériels et outillages industriels</i>	297	297		
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	37 490	32 443	5 046	6 396
Immobilisations financières				
<i>Titres immobilisés de l'activité de portefeuille</i>	103 080		103 080	103 080
<i>Autres titres immobilisés</i>	200 000		200 000	200 000
<i>Autres immobilisations financières</i>	150		150	150
<b>Total I</b>	<b>703 930</b>	<b>201 422</b>	<b>502 508</b>	<b>525 998</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours				
<i>Avances et acomptes versés sur commandes</i>	969		969	826
Créances				
<i>Créances usagers et comptes rattachés</i>	92 321		92 321	106 472
<i>Autres créances</i>	77 647		77 647	75 308
Autres postes de l'actif circulant				
<i>Valeurs mobilières de placement</i>	606 446		606 446	201 569
<i>Disponibilités</i>	397 335		397 335	628 652
<i>Charges constatés d'avance</i>	3 138		3 138	3 034
<b>Total II</b>	<b>1 177 856</b>		<b>1 177 856</b>	<b>1 015 860</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>1 881 786</b>	<b>201 422</b>	<b>1 680 364</b>	<b>1 541 858</b>
Legs nets à réaliser : acceptés par les organes statutairements compétents autorisés par l'organisme de tutelle Dons en nature restant à vendre :				

# BILAN PASSIF 2025

	au 31/12/2025	au 31/12/2024
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds propres sans droit de reprise		
<i>Autres fonds propres</i>	41 880	41 880
Fonds propres avec droit de reprise		
Réserves		
<i>Réserves pour projets de l'entité</i>	796 539	754 299
Report à nouveau	169 926	169 926
<b>Excédent ou Déficit hors activités sociales et médico-sociales</b>	<b>45 030</b>	<b>42 240</b>
<b>Situation nette (sous-total)</b>	<b>1 053 374</b>	<b>1 008 344</b>
<b>Total I</b>	<b>1 053 374</b>	<b>1 008 344</b>
<b>FONDS REPORTES ET DEDIES</b>		
Fonds dédiés	117 021	83 897
<b>Total II</b>	<b>117 021</b>	<b>83 897</b>
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques		12 858
Provisions pour charges	54 273	50 618
<b>Total III</b>	<b>54 273</b>	<b>63 476</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	33 675	45 237
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	160 690	82 287
Dettes fiscales et sociales	174 728	169 765
Autres dettes	9 000	28 855
Produits constatés d'avance	77 604	59 997
<b>Total IV</b>	<b>455 696</b>	<b>386 141</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>1 680 364</b>	<b>1 541 858</b>
(1) Dont à plus d'un an (a)	33 675	
Dont à moins d'un an (a)	422 022	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



**BUDGET  
PRÉVISIONNEL**

# BUDGET PRÉVISIONNEL 2026

CHARGES	MONTANT	PRODUITS	MONTANT
<b>CHARGES DIRECTES</b>		<b>CHARGES INDIRECTES</b>	
<b>60 - Achats</b>	<b>10 774</b>	<b>70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises</b>	<b>27 240</b>
Prestation de services		Prestation de services	27 240
Achats matière et fournitures	7 405	Vente de marchandises	
Autres fournitures	3 369	Produits des activités annexes	0
		<b>74- Subventions d'exploitation</b>	<b>592 943</b>
		<b>ETAT</b>	
<b>61 - Services extérieurs</b>	<b>59 743</b>	DDETS 62+ DDETS 59 + DDETS 80	62 080
Locations	43 941	DREETS HDF	118 044
Entretien et réparation	5 612	ARS	153 884
Assurance	1 713	DGEFP via FAS - SEVE	103 632
Documentation	577	DIHAL via FAS - CRPA	53 537
Sous traitance		Ministère culture via FAS - Respiration	15 240
Autres	7 900	<b>REGION</b>	
<b>62 - Autres services extérieurs</b>	<b>215 539</b>		
Rémunérations intermédiaires et	156 444		
Publicité, publication	4 387	<b>DEPARTEMENTS</b>	
Déplacements, missions	39 255	CD59	45 886
Services bancaires, autres	720	CD62	20 320
Frais postaux et de télécommunications	7 223	<b>Intercommunalités(s) EPCI</b>	
Autres	7 510	MEL	20 320
<b>63 - Impôts et taxes</b>	<b>36 140</b>	<b>Commune(s) :</b>	
Impôts et taxes sur rémunération,	20 467	Recherche de financement complémentaire	0
Autres impôts et taxes	15 673	<b>Organismes sociaux (détailler) :</b>	
		<b>Fonds européens</b>	
<b>64- Charges de personnel</b>	<b>553 887</b>	CNASEA (emplois aidés)	0
Rémunération des personnels,	374 043	Autres établissements publics	
Charges sociales,	160 805	Aides privées	
Autres charges de personnel	19 039	<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	<b>232 753</b>
<b>65- Autres charges de gestion courante</b>	<b>25 460</b>	Dont cotisations, dons manuels ou legs	227 518
<b>66- Charges financières</b>	<b>861</b>	Autres produits divers	5 235
<b>67- Charges exceptionnelles</b>	<b>0</b>	<b>76 - Produits financiers</b>	<b>29 942</b>
<b>68- Dotation aux amortissements (provisions pour renouvellement)</b>	<b>63 777</b>	<b>77- Produits Exceptionnels</b>	<b>6 788</b>
<b>69- Impôts sur les bénéfiques et assimilés</b>	<b>6 154</b>	<b>78 - Reprises sur amortissements et provisions</b>	<b>82 669</b>
		<b>79 - Transfert de charges</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>972 335 €</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>972 335 €</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES</b>			
<b>86- Emplois des contributions volontaires en nature</b>	<b>0</b>	<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>	<b>0</b>
860-Secours en nature		870-Bénévolat	
861-Mise à disposition gratuite de biens et de service		871-Prestations en nature	
862-Prestations			
864-Personnel bénévole		875-Dons en nature	
<b>TOTAL</b>	<b>972 335</b>	<b>TOTAL</b>	<b>972 335</b>

# Contre les exclusions, pour la **SOLIDARITÉ**.



Entrée Lille - 2<sup>e</sup> étage  
199-201, rue Colbert - 59 000 LILLE

03 20 06 15 06  
hautsdefrance@federationsolidarite.org

[federationsolidarite.org/regions/hauts-de-france](https://federationsolidarite.org/regions/hauts-de-france)



## AVEC LE SOUTIEN DE



## MEMBRE DE

